



# CDJ72

## CONCOURS DEPARTEMENTAL JEUNES DEBUTANTS

Ce concours réservé aux jeunes archers, poussins benjamins première et deuxième année ; Minimes, cadets et juniors première année de licence, à jour de leur licence et n'ayant jamais participé à une compétition,

Pour tout les clubs de la Sarthe, (salle, nature 3D ... ) à pour but de palier au manque de rencontre depuis quelques années. Pour les concours « Spécial Jeunes », de donner goût à la compétition aux Jeunes débutants et d'en faire des compétiteurs.

### REGLEMENT 2010/2011

Ce concours se déroule en cinq phases

Quatre phases en club

**Pour les poussins et benjamins première et deuxième année 7 volées de trois flèches sur blason de 122 pour les deux premières phases en club , puis 7 volées de trois flèches sur blason de 80 pour les deux phases suivantes : arc classique seulement ( A 10 mètres maxi)**

Pour les minimes, cadets et Junior : ARC CLASSIQUE et ARC AMP.

- 1) Un tir de 10 volées de trois flèches sur blason de 80 à 10 mètres.
- 2) Un tir de 10 volées de trois flèches sur blason de 80 à 15 mètres.
- 3) Un tir de 10 volées de trois flèches sur blason de 80 à 18 mètres.
- 4) Un tir de 10 volées de trois flèches sur blason de 60 à 18 mètres.

Ces tirs sont comptés sous la responsabilité de l'entraîneur 1 ou d'un encadrant du club. Le responsable du club expédie après chaque phase par mail ou courrier à un coordinateur, avant la date limite, le meilleur score de ces archers. Le coordinateur établit un classement départemental après chaque phase, par catégorie, et réexpédie ce classement à tous les clubs de la Sarthe.

Une récompense sera remise à chaque archer ayant participé aux 4 premières phases dans son club selon le classement officiel départemental.

Un rassemblement départemental organisé sous la responsabilité du Comité Départemental dans une salle ou en extérieur et une date à définir . Le résultat de la finale donnera lieu à un classement et une remise de récompenses.

Ce rassemblement se déroulera comme un concours officiel (2 fois 10 volés de 3 "" flèches) minimes, cadets, juniors et **2 fois 7 volés de 3 flèches pour les poussins et benjamins**

**LES DATES LIMITES** Phase 1 le 31 décembre 2010 Phase 2 le 15 février 2011 Phase 3 le 31 mars 2011 Phase 4 le 23 avril 2011 Regroupement final le 30 avril à La Flèche en salle.

**Coordinateur des résultats**

daniel.orieux@wanadoo.fr

**LE LUART 04 OCTOBRE 2010**

Le Président du CD72

Daniel Orieux